# La Lettre de l'ESORSEM

Chers camarades ;
le millésime 2019 du Cours supérieur sera à l'évidence un bon cru, au moins pour deux raisons : une moyenne générale en hausse à l'examen d'admission, qui confirme une tendance amorcée il y a trois ans, et une augmentation importante des effectifs, particulièrement ceux des lauréats de l'armée de Terre, qui étaient au centre de l'étude l'attractivité de votre parcours. La future promotion « colonel Fred MOORE » renoue avec des volumes qui, s'ils sont encore légèrement insuffisants, permettent une réelle remontée en puissance du vivier des ORSEM. Il reste maintenant à espérer que cette prise de conscience des employeurs se maintienne au moins jusqu'en 2025, afin de compenser les faibles volumes enregistrés depuis 2015. Cette future promotion sera rejointe par 14 stagiaires étrangers, représentant 10 nations, ce qui confirme l'attrait des formations françaises, en particulier quand elles se déroulent au sein de l'Ecole militaire.
Parallèlement, l'EMAT a validé la quasi-totalité des propositions présentées par le CDEC dans le rapport d'étude APO, qui vont maintenant être déclinées en un plan opératoire, avec effet probable dès la fin de cette année.
C'est donc sur une dynamique particulièrement positive que cette année scolaire se termine. A bientôt au sein de votre Ecole.

Le colonel Gilles PERCHET
directeur de l'ESORSEM

Le cours supérieur de cet été est bien sur les rails !
Depuis janvier, l'équipe pédagogique livre un travail de haute intensité sur l'ensemble du programme. Fort du RETEX de l'an passé, au cours de trois séances pédagogiques ((janvier, mars et mai, sans oublier le travail en temps masqué qui continue !), le cap a été fixé et l'ensemble des travaux réparti au sein des professeurs.

L'effort et l'approche pédagogique ont été mis sur les deux thèmes tactiques étudiés et les supports de cours, de façon à ce que chaque stagiaire puisse appréhender et s'approprier de la meilleure façon le déroulé de la MEDOT.
Le but étant de rédiger un OPO niveau brigade, et la finalité, tenir un poste au sein d'un PC de brigade lors de l'exercice sur SOULT à Saumur.
Je tiens à souligner l'effort entrepris par toute l'équipe, qui a été bien renforcée cette année pour accueillir une promotion importante (LCL BETZ, LCL BERGEROT, LCL CHRISMANN, LCL FAZILLE, LCL POUILLEY, CBA CLABAUT, CES KERLOC'H, CDT TATREAUX, CEN TERE), qui, sous la conduite du LCL BARRAT, est particulièrement impliquée dans l'élaboration de supports de cours et de documents de qualité.

Je n'oublie pas l'équipe du soutien, sous la houlette du CNE BATAILLARD, qui de son côté, œuvre pour la mise en place des moyens logistiques et techniques, gages de bon déroulement du stage.
Nous sommes tous impatients d'accueillir la future 132ème promotion.
Le colonel Jean-Christophe WOLFELSPERGER, directeur du CSORSEM

L'insigne de la future promotion a été validé par le service historique des armées avec la définition héraldique suivante :
*« Rhombe parti à dextre de gueules à une étoile chérifienne brochée d'une croix de Lorraine le tout d'argent et mouvant de la partition ; et à senestre aux couleurs du ruban de l'ordre de la Libération broché d'une façade de l'école militaire d'argent mouvante de la partition aussi ;*
*à la bordure d'argent de même chargée en pointe dextre du grade en lettres capitales d'argent «COLONEL» et à senestre du prénom et du nom «FRED MOORE» ;*
*le tout posé sur une épée haute d'argent à la garde d'or brochée d'une plaque de Grand-Croix de la Légion d'honneur.»*

# 6 JUIN 2019, le DDAY75 : un défi sécuritaire

## Deux « ORSEM » aux postes clés d'un Etat-major Tactique (EMT)

Les commémorations du 75ème anniversaire du débarquement allié du 6 juin 1944 sur les plages normandes ont été l'occasion d'évènements mémoriels et festifs de grande ampleur pour la région Normandie. Cette année, ces cérémonies prennaient une dimension singulière, puisqu'il s'agit vraisemblablement, du dernier rassemblement en présence des vétérans de l'opération OVERLORD.

On attendait par moins de 5 millions de visiteurs, dont 40% d'étrangers, sur les départements du Calvados et de la Manche, pour la première quinzaine de juin. L'affluence a été maximale le 6 juin, qui cette fois-ci, est suivi d'un week-end prolongé de la Pentecôte. De nombreuses personnalités internationales et délégations de premier rang ont été présentes sur place pour assister aux cérémonies de souvenir.

Ces commémorations s'inscrivaient dans un climat de tensions politiques internationales (BREXIT dur) à l'issue incertaine, un contexte national de crise et de contestations (gilets jaunes), l'ensemble sur fond de menace terroriste latente sur le territoire métropolitain.

Le commandement du dispositif de protection terrestre a été confié à un EMT, armé par la 27ème brigade d'infanterie de montagne (BIM) de 22 PAX renforcé par un DETSIC et un DETLOG. La taille de l'AOR (140 km sur 70 km) nécessitait une permanence des divers canaux de transmission. Au sein de l'EMT, deux ORSEM étaient aux commandes de postes clés, le LCL Thierry comme chef opérations et le CBA Franck comme chef CO. 40% de réserviste composait l'EMT.

Afin de s'adapter à un environnement complexe (forte densité de circulation, axes à faible gabarit, forte présences des FSI (plus de 4.000 GDN), l'EMT a retenu dans son intention un dispositif privilégiant la liberté d'action et la réactivité tout en conservant une excellente coordination sur le terrain avec les forces de la gendarmerie nationale et les autorités préfectorales (réquisition).

Les missions données à la force sur son AOR ont été déclinées comme suit :

- assurer la sûreté des unités déployées ;
- participer à la lutte anti-terroriste en appui des forces de sécurité intérieure dans le cadre de l'opération Sentinelle, notamment en renforçant la surveillance des flux de passager dans les principaux terminaux portuaires et aéroportuaires de Normandie ;
- appuyer la sécurisation de l'événement en participant au contrôle de zone en complément des FSI en faisant effort sur les principales cérémonies.

Un dispositif conséquent d'un volume de 4 UP composées de 13 sections, renforcées par une section cynotechnique a été déployé sur la côte Est du Cotentin entre le 27 mai et le 9 juin. Concrètement chaque UP s'est vu confier une zone de responsabilité. Celle-ci répondait à l'intention de l'EMT : dissuader voire neutraliser toute tentative terroriste. Le plan de charge incluait bien évidemment les évènements avec prise en compte d'une présence de VVIP ou de regroupement de foule.

L'EMT participait à la sécurisation d'un évènementiel majeur à forte concentration d'autorités et de visiteurs dans un environnement « hostile ». L'idée maitresse consistait en avoir le minimum d'espaces lacunaires dans l'AOR, tout en conservant un dispositif réactif. Et impacter, in fine, le moins possible la quiétude des visiteurs étrangers et des Normands.

LCL Thierry FAZILLE
EM 27 BIM
Professeur au CS

## Résultats étude APO

L'EMAT /SCPS a validé l'essentiel des propositions élaborées en commun avec la DRHAT, l'IAT, le CFT et le COM TN et demande de les décliner en un plan d'action opératoire. La réunion de lancement de ce GT PAAPO a eu lieu le 17 juin pour des travaux livrables fin 2019. Le tableau ci-dessous liste les propositions et l'avis de l'EMAT.

| proposition | intitulé | réponse | commentaires |
|---|---|---|---|
| **"DOMAINE « CURSUS DE FORMATION » : FAMILLE DE MESURES « RAJEUNIR »<br>Réduire le décalage entre les parcours d'active et de réserve, qui est actuellement de 10 ans pour les diplômés et de 20 ans pour les brevetés"** | | | |
| **1** | Permettre un recrutement plus précoce, au niveau de L3, soit 21 ans, à l'instar des officiers de la voie CDT, voire plus tôt. Cette mesure permettrait de gagner deux millésimes de SITEM soit une cinquantaine de postes. | Favorable | |
| **2** | Etudier une augmentation du volume de la FIOR D-EM, actuellement calibrée à 25 pax/an, tout en tenant compte du seuil actuel de formation aux ESCC de 25 pax, et du souhait de DRHAT et du COM TN de ne pas augmenter significativement ce seuil du fait de la priorité donnée à la voie commandement. | Favorable | Cette appréciation est susceptible d'être réévaluée (à la hausse) notamment pour tenir compte des études en cours dans le cadre de l'élaboration du modèle post-2019 des réserves, pour répondre à un besoin de formation spécifique de "niches" (type réserve juridique, pour laquelle un GT est actuellement en cours). |
| **3** | Prévoir un cadencement de la formation permettant de satisfaire le besoin de l'employeur en ORSEM formé, les aspirations et la disponibilité de l'officier de réserve. | Favorable | |
| **4** | Etablir la typologie et la sociologie des ORSEM afin de recruter au plus tôt en fonction des profils et des compétences recherchées. | Favorable | |
| **DOMAINE « ENVIRONNEMENT DU CURSUS» : FAMILLE DE MESURES « RENDRE VISIBLE ET LISIBLE »<br>Permettre, comme pour un cadre d'active, de mettre sur pied un projet de plan de carrière et de se projeter avec un minimum de recul** | | | |
| **1** | Décrire le modèle ORSEM à partir du besoin opérationnel, et décrivant les flux entrant et sortant, connus ou estimés, en tenant compte de la manière dont le corps des ex-CTG s'éteindra, de manière linéaire ou brutale, et tirant parti, en termes de gestion des flux, des officiers spécialistes. | Favorable | |
| **2** | Décrire des parcours génériques, permettant à tous les ORSEM, en particulier les plus jeunes, de bâtir un projet de plan de carrière compatible avec un projet professionnel, ses priorités, ses disponibilités personnelles ou professionnelles. | Favorable | |
| **3** | Décrire précisément les postes disponibles au sein des EM de tous types et sincériser les REO. | Favorable | |
| **4** | Décrire la maquette des diplômés et des brevetés sur le modèle de l'active, cf. lettre N°506361/ARM/RH-AT/EP/PMF/NP du 19 juin 2018. Décrire en conséquence les postes de colonels. | Favorable | Cette recommandation devrait être étudiée, à moyen terme, dans le cadre de l'élaboration du modèle des réserves post-2019 en cours de réflexion. |
| **5** | Décrire les parcours génériques pour les hauts potentiels en s'inspirant du modèle active | Favorable | |
| **6** | Associer les unités au recrutement des ORSEM, en mettant sur pied des périodes d'immersion en leur sein, afin d'une part de jauger le potentiel du jeune officier, d'autre part d'offrir à ce dernier une occasion de conforter son engagement et lui mettre le pied à l'étrier dans son premier emploi. | Réservé | Cette recommandation doit être jaugée à l'aune de la charge qu'elle générerait dans l'unité d'accueil. Le bilan intérêt - charge parait discutable. |
| **7** | Améliorer la formation des OAR, les tenir informé des adaptations de règles de gestion / administration, des nouveautés en termes de formation. Les dérogations quasi-systématiques mises en place par l'ESORSEM ne semblent pas connues, quand elles ne sont pas contrées. | Favorable | |
| **8** | Etudier l'opportunité de maintenir l'orientation des réservistes opérationnels prévue par la lettre N°484073/DEF/RH-AT/RESDERVE du 31 mars 2010 | Favorable | |
| **9** | Décrire un parcours spécifique pour les X, afin de leur permettre de valider le Cours supérieur sous forme de modules, la granularité allant de la semaine jusqu'au week-end. | Favorable | |
| **10** | Pour les personnels AdT, afin de permettre au plus grand nombre, y compris ceux dont la disponibilité en période estivale est réduite (pour des raisons professionnelles par exemple) est incompatible avec les 3 semaines du Cours supérieur, étudier un dispositif similaire, à base de semaines / modules (M1 puis M2 puis M3 ou M1 + M2 puis M3) permettant de valider le CS sur deux ou trois années. | Favorable | |
| **11** | Etendre ce principe aux PED de la préparation à l'examen, afin de tenir compte des cas particuliers et permettre une préparation échelonnée sur plusieurs années. | Favorable | |
| **12** | Afin de ne pas pénaliser les officiers en cas de césure dans leurs activités militaires –si elle est justifiée- étudier la modification des règles de chancellerie concernant l'avancement de manière à éviter avec discernement une remise à zéro préjudiciable à l'ORSEM et qui priverait potentiellement l'employeur d'un élément de valeur. | Favorable | |
| **13** | Afin d'éviter une possible perte en ligne, fournir aux CIRFA l'information suffisante sur les ORSEM (plaquette, brochure). Cette information pourra être doublée par un clip spécifique sur le site CDEC ou DRH-AT. | Favorable | |
| **DOMAINE « ENVIRONNEMENT DU CURSUS» : FAMILLE DE MESURES « RECONNAITRE »<br>définir des mesures simples permettant de mettre efficacement en valeur la qualité du travail des ORSEM, et constituant, pour les ORSEM et leurs familles, de puissants leviers de fidélisation de cette ressource indispensable au bon fonctionnement dans la durée des états-majors.** | | | |
| **1** | Tirer parti de toutes les possibilités pour l'accès au brevet définies par l'INS N°60/ARM/RHAT/PRH/OFF du 3 mars 2018 et l'INS N°1884/DEF/EMA/PERF/DIAR du 21 mars 2016 | Favorable | |
| **2** | Pour un officier affecté en BOI régimentaire à un poste identifié DEM, subordonner autant que possible le renouvellement de l'ESR au fait d'être diplômé. | Réservé | Il s'agit d'une contrainte supplémentaire en gestion et pour le corps, qui peut, au lieu d'augmenter l'attractivité du parcours ORSEM, provoquer un effet repoussoir. Eviter un caractère d'obligation. |
| **3** | Combattre l'image élitiste et déconnectée du terrain colportée ou véhiculée par un comportement ou une attitude au mieux maladroits, au pire intentionnels. | Favorable | |
| **4** | Mettre en place un tutorat au profit des jeunes SITEM durant leur première année en unité, afin de les rentabiliser au plus vite, les jauger plus rapidement, et après vérification des compétences et des capacités, enclencher la prochaine étape du cursus qualifiant dans les meilleurs délais (1 an, cf mesure 1 de « raccourcir »). | Favorable | |
| **5** | Mettre sur pied un véritable système de formation continue. | Favorable | |
| **51** | Centraliser les actions en cours au sein d'un catalogue ou d'un registre au niveau national, permettant aux ORSEM de s'inscrire comme stagiaires ou comme formateur (à l'instar des professeurs QIA1) | Favorable | |
| **52** | Echanger, entre organismes, des thèmes ou des dossiers, afin de constituer un fond de sac ou une bibliothèque pédagogique. | Favorable | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 53 | De manière semi-centralisée, mettre sur pied des sessions à partir : - d'une structure d'accueil (locaux, salles de cours, amphis, bureaux, …) mise à disposition par une unité, y compris le WE ; - d'une équipe pédagogique, soit mixte active/ORSEM, soit purement ORSEM, travaillant soit sur fonds propres, soit à partir d'un pack pédagogique : thème et dossiers tactiques, cartographies, ppt ad hoc, guide de correction, …). | Favorable | |
| 54 | De manière centralisée, mettre sur pied un e-learning à partir d'un site dédié. | Favorable | |

**Insignes de formateur**

A l'occasion des journées pédagogiques du CSORSEM, du SCEM et du stage OTIAD OFF, le COL PERCHET a remis l'insigne de formateur de l'EMS-T aux professeurs expérimentés présents, dont les qualités et les mérites ont été une nouvelle fois reconnus. De fait, l'ESORSEM est l'entité du CDEC possédant le plus grand nombre de professeurs, ces remises d'insignes hautement mérités sont appelées à se poursuivre à bon rythme.

**Résultats examen CS**

L'examen du CS s'est déroulé les 25 et 26 mai.

- 53 inscrits
- 51 présents pour effectuer l'examen
- 48 lauréats :

o 41 terriens dont 34 servent dans l'armée de Terre (13 en EM, 17 en régiment et 4 hors des forces) (2018 : 22 terriens) ;

o 7 non terriens : 1 Marin, 3 X et 3 commissaires ;

o 27 lauréats étaient tutorés.

On trouve 4 LTNs parmi les 10 premiers, ce qui indique que la mesure préconisée dans l'étude APO sur le raccourcissement du cursus est opératoire.

**OAR**

Alors que le CDT de l'ESORSEM participe à tous les séminaires OAR des FT, le stage des OAR s'est déroulé les 3,4 et 5 juin. Encore trop méconnu (22 stagiaires pour 40 places) ce stage s'avère, selon le RETEX des participants comme particulièrement intéressant et instructif. Parmi le panel de grande qualité des intervenants (COM TN, DRHAT, CFT, IAT, CDEC, OAR1DIV, 7BB et 2RH), à noter l'intervention du DIAR avec deux messages en particulier :

l'émission d' «Acteurs Publics» sur les réserves : https://www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr/index.php/924-acteurspublic-tv ;

la note sur les délais de paiement de la solde, à diffuser largement. https://www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr/index.php/925-delai-de-paiement

**Scolarités à l'étranger**

Prévues par l'Instruction interarmées de févier 2016, les formations à l'étranger se déroulent à Kingston pour le niveau tactique avec le *PRAOC*, comparable au Cours supérieur, et à Toronto (photo) avec le *JCSP* du niveau école de guerre. Dès cet été une nouvelle scolarité est mise en place à Shrivenham (UK) d'une durée de 8 semaines en E@D et de 2 semaines en présentiel et permettant elle aussi l'accès au BT. Deux officiers supérieurs suivront en stage en juillet, dont l'un avec le statut d'observateur, pour effectuer un premier RETEX de cette toute nouvelle scolarité.

**Ecole Supérieure des Officiers de Réserve Spécialistes d'Etat-Major**
**1, place Joffre – Case 53**
**75700 PARIS SP 07**
**Tél : 01.44.42.40.98**
**http:\\www.penseemiliterre.fr**

Pour accéder directement aux publications du CDEC :

https://www.penseemiliterre.fr/brennus-4-0-la-lettre-d-information-du-cdec_3009266_3008445.html

CERTIFIED ISO 9001